



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

### GARD

9 Juillet 2015

Contact :

[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

Contact :

Julie Carou

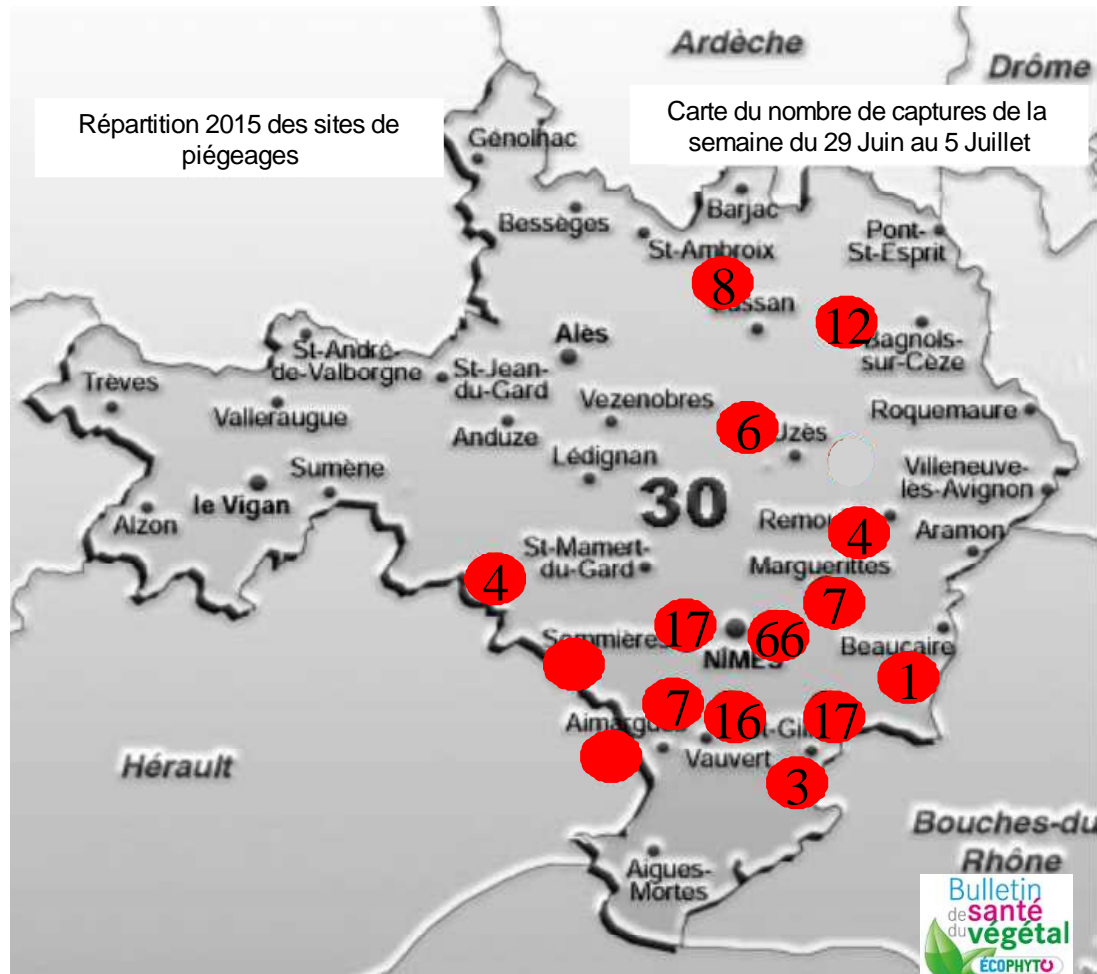
[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél:04.66.04.50.34

Le retard d'édition de ce bulletin est dû à la nécessité d'affiner les informations de début de semaine. En effet, nous constatons un nombre important de captures (voir carte ci-contre), et ceci, malgré les fortes chaleurs. Ce nombre de captures, est plus faible en fin de semaine.

De fait, il est primordial d'observer l'état du verger et repérer au plus tôt les signes de dégradation (piqûres de ponte, présence de larves...).

Les olives en général ont atteint un calibre de plus de 1.5 voire 2 cm est sont par conséquent réceptives.



Ceci étant et pour toutes informations complémentaires et interventions, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant :<http://www.afidol.info/infolive2015>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

**Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien de :**

